



Extrait du site Terre-en-vue

<https://terre-en-vue.be/actualite/article/merci-aux-nombreux-donateurs>

Merci aux nombreux donateurs

- Actualité -

Date de mise en ligne : jeudi 28 janvier 2016

Copyright © Terre-en-vue - Tous droits réservés

Merci aux nombreux donateurs

En décembre dernier, Terre-en-vue a lancé son premier appel à donateurs pour soutenir la fondation Terre-en-vue. Ce fut un franc succès ! Pour continuer dans cette voie, n'hésitez pas à établir un ordre permanent (5 ou 10 euros/mois).

Comme la coopérative, la fondation Terre-en-vue vise à préserver les terres nourricières et à soutenir la création et le maintien de fermes agroécologiques. Complémentaire à la coopérative (qui rassemble des investissements), la fondation peut recevoir des dons d'argent et de terres agricoles pour servir son but. Nous avons été très nombreux à répondre à l'appel et nous nous en félicitons : de plus en plus de monde est sensible à la question cruciale de l'avenir de nos terres agricoles.

Pour soutenir la fondation Terre-en-vue, n'hésitez pas à établir un **ordre permanent** au profit du compte BE79 5230 4648 7933 (BIC : TRIOBEBB).

Si vous souhaitez recevoir une **attestation fiscale** et bénéficier d'une réduction d'impôts de 45% du montant de votre don (Autrement dit : un don de 40Euros ne coûte en réalité que 22Euros !), vous pouvez le verser sur le compte de la Fondation Roi Baudouin :

Numéro de compte : BE10 0000 0000 0404 - BIC BPOTBEB1

Bénéficiaire : Fondation Roi Baudouin (Fonds "Les amis de Terre-en-vue" géré au bénéfice de la fondation Terre-en-vue)

Communication : 015/1570/00031 (obligatoire pour que le don revienne à Terre-en-vue.

Montant : minimum 40Euros par année fiscale (du 1er janvier au 31 décembre).